

COMPTE-RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PUSEY

SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2010

Délibérations n°063/2010 à n°068/2010

Date de convocation : 28/11/2010

Date d'affichage : 16/11/2010

Nombre de conseillers :

en exercice : 15

présents : 14

votants : 14

L'an deux mil dix, le quinze novembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de PUSEY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. REGAUDIE René, Maire.

PRÉSENTS : MM. REGAUDIE, MOINOT, CLERC, POLIEN, MANTION, DELAMARCHE, FALLOT, FRANCHI, MOUILLET, ODRION, REYNOUD, SAUGET, TRESOR, VUILLEMOT.

ABSENT : Monsieur Benoît COURTOIS.

Madame MOINOT a été nommée secrétaire.

1/ BUDGET COMMUNAL : DECISION MODIFICATIVE N°02 (Délibération n°063/2010) :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il convient d'ajuster les crédits ouverts lors du Budget Primitif 2010.

Les mouvements sont les suivants :

DEPENSES INVESTISSEMENT				
Imputation	Libellé	OPERATION	CREDITS 2010	D.M. n°2
<i>OPERATION 1001 – ACQUISITIONS</i>				
21 / 2182	Mat. de transport	1001	25 000.00 €	+ 11 000.00 €
21 / 2183	Mat. de bureau et informatique	1001	2 300.00 €	+ 2 700.00 €
21 / 2184	Mobilier	1001	6 000.00 €	+ 4 000.00 €
<i>OPERATION 1002 – BATIMENTS</i>				
23 / 23134	Divers travaux sur les bâtiments	1002	111 500.00 €	+ 8 500.00 €
<i>OPERATION 1004 – VOIRIE</i>				
23 / 231511	Travaux – Voirie diverses rues	1004	55 500.00 €	- 12 500.00 €
			TOTAL :	+ 13 700.00 €

RECETTES INVESTISSEMENT				
Imputation	Libellé	OPERATION	CREDITS 2010	D.M. n°2
<i>NON AFFECTEES</i>				
021 / 021	Virement fonctionnement		303 000.00 €	+ 10 500.00 €
<i>OPERATION 1001 – ACQUISITIONS</i>				
13 / 1323	Subv. CG70 – Mat déneigement	1001	0.00 €	+ 3 200.00 €
TOTAL :				+ 13 700.00 €

DEPENSES FONCTIONNEMENT			
Imputation	Libellé	CREDITS 2010	D.M. n°2
<i>CHAPITRE 011 – CHARGES A CARACTERE GENERAL</i>			
61523	Entretien des voies et réseaux	4 200.00 €	+ 14 000.00 €
<i>CHAPITRE 023 – VIREMENT INVESTISSEMENT</i>			
023	Virement à l'investissement	303 000.00 €	+ 10 500.00 €
TOTAL :			+ 24 000.00 €

RECETTES FONCTIONNEMENT			
Imputation	Libellé	CREDITS 2010	D.M. n°2
<i>CHAPITRE 70 – PRODUITS DES SERVICES</i>			
7022	Coupe de bois	2 800.00 €	+ 24 500.00 €
TOTAL :			+ 24 500.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la Décision Modificative n°2 du Budget Communal 2010 comme ci-dessus retracée.

2/ ACQUISITION MATERIEL DE DENEIGEMENT : VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT (Délibération n°064/2010) :

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'en décembre 2009, un tracteur avait été acheté. En 2010, les crédits nécessaires à l'acquisition du matériel de déneigement ont été retracés dans la Décision Modificative n°2 (+ 11.000,00 €uros).

Les établissements PAGOT-CAPUT nous ont présenté l'offre suivante pour l'installation « hivernage » de notre tracteur :

- Modification du relevage avant :	2.760,00 € HT
- Lame de déneigement :	3.600,00 € HT
- Épandeur de sel :	2.830,00 € HT
TOTAL :	9.190,00 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE l'offre remise par les établissements PAGOT-CAPUT pour un montant de 9.190,00 €uros HT ;

AUTORISE Monsieur le Maire ou Monsieur le 2^{ème} Adjoint à passer commande du matériel dans les conditions ci-dessus décrites ;

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les aides financières au taux maximum auprès de Monsieur le Président du Conseil Général de la Haute-Saône comme établi ci-après dans le plan de financement ;

APPROUVE le plan de financement pour l'acquisition du « matériel de déneigement » comme suit :

ACQUISITION « MATERIEL DE DENEIGEMENT »			
	Équipement : Relevage avant	Équipement : Lame de déneigement	Équipement : Épandeur de sel
Coût TTC : <i>(Crédits inscrits 2010)</i>	3.300,96 €	4.305,60 €	3.384,68 €
PLAN DE FINANCEMENT			
Coût HT :	2.760,00 €	3.600,00 €	2.830,00 €
Subventions attendues : Conseil Général de la Haute-Saône <i>(Fiche B7)</i>			
Taux de subvention de base :	50,00 %		
Effort fiscal Cne Pusey année 2009 :	0,759641		
Taux de subvention calculée :	37,98 %		
Subvention attendue : <i>(dépenses éligibles plafonnées à 3.000 €)</i>	1.048,25 €	1.139,40 €	1.074,83 €
Solde : <i>(Autofinancement communal)</i>	1.711,75 €	2.460,60 €	1.755,17 €

3/ MODIFICATION LIMITEES DE PROPRIETES : MISES A JOUR CADASTRALES ET PATRIMONIALES (Délibération n°065/2010) :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'une erreur s'est produite lors de l'édification du mur des époux VERZELLONI en limite de propriété.

Cette erreur a décalé de fait les limites du chemin piéton communal jouxtant les parcelles des époux VERZELLONI dans un premier temps, et celles des époux BADIER.

Cette erreur une fois constatée, un document d'arpentage a été dressé en avril 2009 créant ainsi 2 nouvelles parcelles de « régularisation ».

Il convient donc de régulariser administrativement ce constat et ainsi de mettre à jour cadastralement et patrimoniallement le bornage réel et définitif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

NOMME la SCP BOURDIN-PERROS-CUSENIER-SCHMIT pour la rédaction des actes notariés ;

DECIDE de passer outre l'évaluation domaniale éventuelle autorisant la délivrance du visa ;

ACCEPTE ET AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la vente à savoir :

Vendeur	Parcelle	Superficie	Montant de la transaction
Epoux BADIER	AN n°226	12 ca	L'Euro symbolique
TOTAL DE L'ACHAT		12 ca	L'Euro symbolique
Acheteur	Parcelle	Superficie	Montant de la transaction
Epoux VERZELLONI	AN n°224	10 ca	L'Euro symbolique
TOTAL DE LA VENTE		10 ca	L'Euro symbolique
<i>La Commune de Pusey ne s'acquittera pas des frais notariés. Les époux BADIER et VERZELLONI s'acquitteront des frais notariés. La Commune n'est pas assujettie à la TVA.</i>			

4/ ENTRETIEN DES AMENAGEMENTS DE SECURITE RD 322 : CONVENTION CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE-SAONE (Délibération n°066/2010) :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée du courrier adressé par les services du Conseil Général de la Haute-Saône en date du 07/10/2010 relatif à une proposition de convention définissant les conditions d'entretien des aménagements de sécurité de la RD 322.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention relative aux conditions d'entretien des aménagements de sécurité de la RD 322 ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la dite convention.

5/ COMMISSION COMMUNALE « AFFAIRES SOCIALES, CRECHE, PERSONNES AGEES » : MISE AJOUR (Délibération n°067/2010) :

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que par délibération n°010/2008 du 16/03/2008 complétée par la délibération n°023/2008 du 28/03/2008 la commission communale « AFFAIRES SOCIALES, CRECHE, PERSONNES AGEES » avait été constituée et composée des membres suivants :

Nom	Adresse	CP VILLE
Mme MOUILLET Annick	12 Impasse des Bleuets	70000 PUSEY
Mme DELAMARCHE Michèle	2 Place de Fontenois	70000 PUSEY
M. FRANCHI Daniel	31 Rue du Breuil	70000 PUSEY
Mme SAUGET Marie-Jeanne	18 Rue de Pusy	70000 PUSEY
Mme PAILLARDIN Josiane	22 Rue du Mont Chanois	70000 PUSEY
M. CHOFFAT Emmanuel	3 Impasse Guerittot	70000 PUSEY
M. CHOUX Jean-Michel	22 Rue Corvée Bassin	70000 PUSEY
Mme CHOUX Gabrielle	22 Rue Corvée Bassin	70000 PUSEY

En Gras, la Responsable de la Commission.

En Italique, personnalités non élues.

Par courrier en date du 14/10/2010, Monsieur et Madame CHOUX ont fait part de leurs souhaits de se retirer de la cette commission.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

PREND ACTE du retrait de la commission communale « Affaires sociales, crèche, personnes âgées » de Monsieur et Madame CHOUX.

6/ COMMISSION COMMUNALE « MAPA » : CREATION (Délibération n°068/2010) :

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que par délibération n°010/2008 du 16/03/2008 la commission communale « APPELS D'OFFRES » avait été constituée et composée des membres suivants :

Nom	Adresse	CP VILLE
M. REGAUDIE René	7 Rue des Bleuets	70000 PUSEY
M. CLERC Pierre	53 Rue de Pusy	70000 PUSEY
M. POLIEN Jean-Jacques	4 Rue Georges Pompidou	70000 PUSEY
M. VUILLEMOT Gaston	3 Rue de Frisette	70000 PUSEY
M. le Trésorier d'Echenoz	2 Place d'Armes BP 411	70014 VESOUL Cedex
M. le Directeur de la D.D.C.S.P.P.	4 Place René Hologne	70000 VESOUL
<i>Mme FALLOT Suzanne</i>	<i>1 Place de Fontenois</i>	<i>70000 PUSEY</i>
<i>M. MANTION Patrice</i>	<i>106 Rue Gustave Courtois</i>	<i>70000 PUSEY</i>
<i>M. REYNOUD Patrick</i>	<i>50 Rue Gustave Courtois</i>	<i>70000 PUSEY</i>

En Gras, le Responsable de la Commission.

En Italique, membres suppléants.

Cette commission étant spécialisée et dédiée aux « Appels d'Offres » au sens du CMP, il convient de créer une commission dédiée aux Marchés A Procédure Adaptée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

CREE une commission « MAPA » composée des membres suivants :

Nom	Adresse	CP VILLE
M. REGAUDIE René	7 Rue des Bleuets	70000 PUSEY
M. CLERC Pierre	53 Rue de Pusy	70000 PUSEY
M. POLIEN Jean-Jacques	4 Rue Georges Pompidou	70000 PUSEY
M. VUILLEMOT Gaston	3 Rue de Frisette	70000 PUSEY
<i>Mme FALLOT Suzanne</i>	<i>1 Place de Fontenois</i>	<i>70000 PUSEY</i>
<i>M. MANTION Patrice</i>	<i>106 Rue Gustave Courtois</i>	<i>70000 PUSEY</i>
<i>M. REYNOUD Patrick</i>	<i>50 Rue Gustave Courtois</i>	<i>70000 PUSEY</i>

En Gras, le Responsable de la Commission.

En Italique, membres suppléants.

7/ QUESTIONS DIVERSES :

- **Association « Rugby Club de Vesoul » : Remerciements :**

Monsieur le Maire fait lecture du courrier de remerciements du « Rugby Club de Vesoul » pour le prêt du terrain de football.

- **Association « Loisirs animation... » : Demande de subvention :**

Le Conseil Municipal refuse la demande de subvention présentée.

- **Association « ADAPEI » : Demande de subvention :**

Le Conseil Municipal refuse la demande de subvention présentée.

- **Association « AVAM 70 » : Demande de subvention :**

Le Conseil Municipal refuse la demande de subvention présentée.

- **Association « AFSEP » : Demande de subvention :**

Le Conseil Municipal refuse la demande de subvention présentée.

8/ Rapport du travail des Commissions Communales :

- **Bois :**

Monsieur REYNOUD demande un bon de commande pour l'achat de bombes de peinture pour le marquage des bois.

- **Aire de jeux des « tout p'tits » :**

Pour faire suite à des remarques de parents, il est demandé de voir la possibilité d'aménager un endroit ombragé.

De plus, les services de la CAF demandent de placer un revêtement autour du tourniquet.

- **Colis de Noël 2010 :**

La distribution se fera le vendredi 17 ou le samedi 18 décembre 2010.

- **Micro-Crèche Communale :**

Une réunion publique d'information est fixée au mardi 23 novembre 2010 à 20 heures 30 à l'ancien groupe scolaire – Place Charles de Gaulle.

Une distribution de flyers, de documents d'information et d'affiches est programmée.

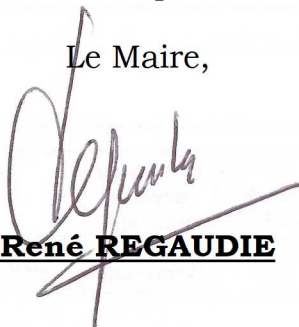
- **Travaux en cours :**

Monsieur POLIEN informe de l'avancement des dossiers en cours et en particulier :

- la Maison des Associations;
- la Micro-Crèche;
- la restructuration des locaux de « La Poste ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 50.

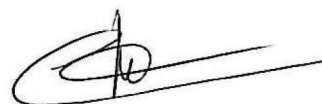
Le Maire,



René REGAUDIE



La Secrétaire de séance,



Marie-Christine MOINOT